

Direction des Affaires Juridiques et
des Assemblées

Hôtel de Ville et d'Agglomération
Place du Théâtre – BP 829
85021 La Roche-sur-Yon Cedex
Tél. : 02 51 47 47 47

Arrêté n° 2026-Ville-2631

Le Maire,

- Vu** le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-19,
- Vu** l'arrêté n°2025-Ville-1542 du 11 septembre 2025 donnant délégation de signature à Amélie JOUSSEAUME, Responsable Etat civil - Mairies de quartiers - Elections - Recensement de la Population,

Considérant la nécessité d'assurer le fonctionnement normal de l'Administration ;

Sur proposition de la Directrice générale des services,

Arrête

Article 1 : Délégation de signature est donnée à **Amélie JOUSSEAUME, Responsable Etat civil - Mairies de quartiers - Elections - Recensement de la Population** de la Ville de La Roche-sur-Yon, dans le cadre de ses attributions, pour les documents suivants :

- attestations d'accueil,
- registres transmis par des personnes extérieures à parapher.

Article 2 : En cas d'absence ou d'empêchement d'Amélie JOUSSEAUME, Responsable Etat civil - Mairies de quartiers - Elections - Recensement de la Population, la délégation de signature qui lui est conférée sera exercée par **Emmanuel PICARD**, Responsable du pôle démarche aux usagers et service à la population.


Article 3 : En cas d'absence ou d'empêchement d'Amélie JOUSSEAUME et d'Emmanuel PICARD, la délégation de signature qui lui est conférée sera exercée par **Cyril VARENNES**, Directeur de la proximité et de la prévention.

Article 4 : En cas d'absence ou d'empêchement d'Amélie JOUSSEAUME, d'Emmanuel PICARD et de Cyril VARENNES, la délégation de signature sera exercée par **Cécile DALAIS**, Directrice Générale Adjointe des services mutualisée, responsable du Pôle services à la population.

Article 5 : La Directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui remplace l'arrêté n°2025-Ville-1542 du 11 septembre 2025.

Fait à La Roche-sur-Yon, le **27 MARS 2026**

Le Maire,
Romain BOSSIS

A handwritten signature in black ink is written over a circular blue official stamp. The stamp contains the text "MAIRIE DE LA ROCHE SUR YON" around the perimeter and a central emblem. The signature is a cursive scribble that extends across the stamp.

Le Maire

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de son affichage. Le Tribunal Administratif précité peut également être saisi par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr.